



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
5 octobre 2009
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission de l'investissement, des entreprises et du développement
Réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération
internationale: coopération Sud-Sud et intégration régionale
Deuxième session
Genève, 14-16 décembre 2009

**Rôle de la coopération Sud-Sud et de la coopération
triangulaire pour un développement agricole durable et la
sécurité alimentaire dans les pays en développement**

Note du secrétariat de la CNUCED

Résumé

Avec l'essor de la coopération économique Sud-Sud, les pays en développement disposent de nombreuses possibilités, grâce à des liens commerciaux et d'investissement renforcés et au transfert de connaissances, de tirer parti de l'expérience des pays en développement qui obtiennent de meilleurs résultats qu'eux. Depuis 2005, l'augmentation de la demande internationale de produits alimentaires, l'affectation de certaines cultures vivrières à la production de biocarburants et la spéculation excessive sur les marchés de matières premières ont conduit à de fortes hausses des prix de certains produits alimentaires essentiels, ce qui a fini par déclencher la crise alimentaire mondiale de 2008. Les répercussions immédiates de la crise ont été surtout ressenties dans les pays à faible revenu qui sont déficitaires sur le plan alimentaire et dépendent des importations, en particulier des pays d'Afrique, dont la facture d'importations alimentaires a augmenté en moyenne de presque 60 % entre 2007 et 2008. Les prix sont fort heureusement retombés depuis le pic atteint au milieu de l'année 2008, même s'ils restent supérieurs à leurs niveaux d'avant la crise. L'insécurité alimentaire reste ainsi un problème urgent pour de nombreux pays pauvres, qui devrait figurer en meilleure place parmi les priorités internationales de développement, comme le fait valoir depuis longtemps la CNUCED. La présente note d'information examine comment la coopération Sud-Sud, y compris avec l'appui de partenaires de développement (coopération triangulaire), pourrait hausser la production agricole, particulièrement dans les pays à faible revenu et en déficit vivrier, faciliter la transition vers une production agricole durable, et aider à combattre le fléau de la pauvreté dans le monde.

Depuis le début de la crise alimentaire mondiale, l'agriculture est devenue une question de premier plan dans le débat sur le développement. L'un des aspects les plus commentés est l'échec de l'agriculture à servir de moteur du développement et de la réduction de la pauvreté dans nombre de pays en développement. Mais toutes les expériences de ces pays ne sont pas des échecs. Comme le montre la présente note d'information, il y a eu des expériences concluantes où l'agriculture a contribué à une croissance économique durable, à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire. Ces succès peuvent apporter des enseignements importants aux pays qui ont le plus souffert de la crise, et illustrent aussi l'énorme potentiel que recèle la coopération Sud-Sud. La réunion d'experts de la CNUCED examinera comment la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire peuvent aider les pays pauvres à enrayer le déclin de leur production agricole et à investir davantage dans l'agriculture, les infrastructures rurales et la recherche-développement dans le domaine agricole.

I. Introduction

1. Depuis quelques années, l'augmentation de la demande internationale de produits alimentaires, la réaffectation de certaines cultures vivrières à la production de biocombustibles et la spéculation excessive sur les marchés de matières premières ont conduit à de fortes hausses des prix de certains produits alimentaires essentiels, ce qui a fini par déclencher la crise alimentaire mondiale de 2008. Pendant la seule période comprise entre janvier 2005 et juin 2008, le prix du maïs – aliment de base de nombreuses populations pauvres d'Afrique et d'Amérique latine – a presque triplé; celui du blé a augmenté de 127 %; celui du riz a bondi de 170 %. Ce mouvement de hausse s'est produit pour l'essentiel entre mars 2007 et mars 2008, avec des pics soudains certaines semaines avant que les prix n'atteignent leur point culminant.

2. Bien que la crise ait été perçue comme mondiale, le contrecoup immédiat a été surtout ressenti dans les pays à faible revenu qui sont déficitaires sur le plan alimentaire et dépendent des importations, en particulier des pays d'Afrique, dont la facture d'importations alimentaires a augmenté en moyenne de presque 60 % entre 2007 et 2008. Comme les produits alimentaires représentent 50 à 80 % des dépenses de consommation des groupes de population à faible revenu, l'envolée des prix a eu un impact immédiat sur la situation de la pauvreté, déclenchant des troubles politiques dans certains pays¹.

3. Lorsque les prix des denrées alimentaires sont retombés pour se stabiliser au cours du deuxième semestre de 2008, les tensions sociales et politiques se sont atténuées. Dans de nombreux pays, cependant, les prix sont restés au-dessus de leur niveau d'avant la crise, et pour ces pays, la crise est loin d'être terminée. Fin 2008, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a estimé que 33 pays étaient encore dans une situation de crise, pire dans certains cas que quelques mois auparavant (FAO, 2008). L'ONU estime que plus de 120 millions de personnes pourraient être tombées sous le seuil de pauvreté correspondant à 1 dollar par jour depuis 2006 en raison de l'augmentation des prix alimentaires, les plus vulnérables de ces populations se trouvant en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne. De fait, les progrès enregistrés dans l'élimination de la faim depuis le début des années 90, quand la proportion de personnes sous-alimentées a diminué de 20 % en 1990-1992 à 16 % en 2004-2006, ont été annulés en 2008, principalement en raison des prix alimentaires plus élevés. À l'heure actuelle, près d'un milliard de personnes

¹ La flambée des prix alimentaires a déclenché des émeutes dans plus de 20 pays et a été la raison principale de la chute d'au moins un gouvernement.

sont sous-alimentées dans le monde. Ce chiffre devrait augmenter si des mesures énergiques ne sont pas prises pour enrayer la baisse des investissements et de la productivité agricoles dans de nombreux pays en développement, notamment pour ce qui est de la production alimentaire.

4. La crise alimentaire mondiale de 2008 a été éclipsée ces derniers mois par la crise financière et économique mondiale. L'insécurité alimentaire reste néanmoins un problème urgent pour de nombreux pays pauvres, qui doit figurer en meilleure place parmi les priorités internationales de développement, comme le fait valoir depuis longtemps la CNUCED. La CNUCED a aussi appelé l'attention sur le fait que s'il est important, dans la recherche d'une solution, de traiter les aspects humanitaires les plus urgents de la crise, on ne saurait perdre de vue les échecs à long terme des politiques agricoles et des politiques de développement, à l'échelon national aussi bien qu'international.

5. En effet, la crise constitue un avertissement pour des pays qui ont négligé la production alimentaire, se sont reposés sur les importations, et ont réduit systématiquement les investissements dans le secteur agricole. La crise, pour ces pays, a démontré de façon très nette la nécessité de politiques qui créent les bonnes incitations à investir dans l'agriculture et instaurent le bon équilibre entre les productions vivrières et celles destinées à l'exportation.

6. Pendant la crise, l'attention s'est portée tout naturellement sur les pays qui avaient été le plus durement touchés, à savoir les pays importateurs nets de produits alimentaires. L'ampleur du problème de la faim dans le monde renvoie cependant, au-delà du milliard de personnes qui en souffrent, à un problème de viabilité de l'agriculture qui englobe de nombreuses questions de politique générale.

7. Le secteur agricole d'un certain nombre de pays en développement a été capable de résister à des chocs de courte et de longue durée. Le passage à des pratiques agricoles plus productives dans ces pays explique en effet la diminution régulière de la faim dans le monde avant la crise. Les succès obtenus par ces pays peuvent apporter des enseignements importants aux pays qui ont le plus souffert de la crise, et illustrent aussi l'énorme potentiel que recèle la coopération Sud-Sud. La présente note d'information examine comment la coopération Sud-Sud, y compris avec l'appui de partenaires de développement (coopération triangulaire), pourrait hausser la production agricole, particulièrement dans les pays à faible revenu et en déficit vivrier, faciliter la transition vers une production agricole durable, et aider à combattre le fléau de la pauvreté dans le monde.

II. Les enseignements du développement agricole des pays en développement qui réussissent

8. Sur les 5,5 milliards d'individus vivant dans des pays en développement, plus de 3 milliards habitent dans les campagnes, dont la moitié au sein de ménages de petits exploitants agricoles. La crise alimentaire survenue en 2008 a montré la vulnérabilité de ces populations en cas de difficultés économiques durables et de chocs inattendus. Historiquement, les cas les plus probants de croissance économique soutenue et d'élévation du niveau de vie ont commencé par des progrès dans l'agriculture. Dans la période récente, l'expérience de pays comme la Chine, l'Inde ou le Viet Nam est également significative de la manière dont la croissance du secteur agricole peut créer les bases de la croissance de l'industrie et du reste de l'économie. Les comparaisons internationales font aussi apparaître que la croissance du secteur agricole est souvent beaucoup plus efficace pour réduire la pauvreté et l'insécurité que celle d'autres secteurs. Dans le cas de la Chine, par exemple, on a mesuré que l'efficacité de la croissance du secteur agricole comme facteur de réduction de la pauvreté était plus du triple de celle de la croissance des secteurs non agricoles. Le

ratio serait encore plus élevé pour l'Asie du Sud. En Amérique latine, l'effet mesuré n'est pas aussi important, mais il a tout de même été décisif dans le recul général de la pauvreté à l'échelle de cette région.

9. Bien entendu, le fait que certains pays en développement soient parvenus à renforcer leur secteur agricole ne signifie pas nécessairement que l'on puisse en déduire mécaniquement des enseignements, ou que ces enseignements puissent être appliqués automatiquement dans d'autres pays en développement. Il n'existe pas de remèdes faciles ni de solutions toutes faites. La situation de chaque pays est particulière et dépend de multiples facteurs, notamment la taille du pays, les ressources dont il dispose, sa situation de départ, son niveau de développement et son histoire, ainsi que son environnement extérieur, qui peut parfois être un facteur restrictif. Le but de la démarche, lorsqu'on examine les expériences réussies de pays en développement, n'est donc pas de reproduire ces expériences ailleurs, mais de recenser les principes communs dont se sont inspirés les décideurs et les autres acteurs qui ont participé à ces succès.

10. Les éléments suivants, entre autres, sont habituellement associés à un développement agricole efficace dans les pays en développement:

a) Une répartition judicieuse des rôles entre le secteur public et le secteur privé. Ainsi, dans la plupart des cas, les gouvernements ont joué un rôle déterminant en orientant le développement du secteur, et il a été créé un marché local qui offre des prix à la production relativement stables permettant un retour sur investissement acceptable. Par des politiques résolues, les pouvoirs publics ont soutenu des modes de culture viables et renforcé les systèmes nationaux de distribution des produits alimentaires. Dans la plupart des pays qui ont réussi en matière agricole, les gouvernements sont intervenus pour stabiliser les prix à la production, fournir des garanties d'achat local et subventionner les intrants et le crédit;

b) Une forte valorisation des investissements dans le renforcement des capacités productives, en particulier dans les petites exploitations, aussi bien pour garantir des approvisionnements alimentaires plus fiables à des populations urbaines de plus en plus nombreuses, que pour renforcer l'articulation investissements-exportations en vue de créer des emplois à l'extérieur des zones rurales (encadré 1). Une série d'incitations efficaces est nécessaire afin d'assurer aux agriculteurs une capacité de financement prévisible et les inciter à investir pour accroître leur productivité et diversifier leur production;

c) Une politique intégrée de développement agricole, comprenant la réforme agraire et l'aide technique, ainsi qu'un appui aux investissements dans les infrastructures rurales – notamment les routes de desserte, l'accès à l'énergie, les systèmes de stockage et l'irrigation à petite échelle. Des services locaux de recherche et de vulgarisation efficaces pour promouvoir des technologies agricoles à haut rendement. Les politiques de recherche-développement ont souvent été inspirées et soutenues par des centres de recherche internationaux, par exemple les politiques de développement et de diffusion de variétés à haut rendement de blé et de riz pendant la «révolution verte». Bon nombre de succès, pour la plupart en Asie, ont été construits à partir de systèmes d'irrigation plutôt que de systèmes non irrigués. L'Inde constitue une exception notable, dans la mesure où sa «deuxième» révolution verte, pendant les années 80, est intervenue dans des zones non irriguées;

d) Des relations commerciales plus équitables, où les obstacles et les asymétries de marché auxquels se heurtent les petits producteurs sont corrigés par des mécanismes collectifs de soutien comme les crédits bonifiés, les consortiums d'exportation, les services de commercialisation collectifs, etc.

Encadré 1

Le défi des investissements dans l'agriculture

Le sous-investissement massif dans l'agriculture a été particulièrement marqué dans les pays ruraux où les petites exploitations prédominent. Pour améliorer la sécurité alimentaire et permettre à l'agriculture de contribuer plus efficacement au processus de développement au sens large, les dépenses publiques consacrées à l'agriculture devront doubler ou tripler dans bon nombre de pays en développement, en particulier dans des pays africains où l'on a de moins en moins investi dans l'agriculture.

L'ONU, par l'intermédiaire de l'Équipe spéciale de haut niveau du Secrétaire général sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, a proposé un cadre d'action commun en tant que stratégie globale pour lutter contre la crise. D'après les estimations du cadre commun d'action, il faudrait investir chaque année entre 25 milliards et 40 milliards de dollars supplémentaires, ce montant étant financé au moyen de ressources intérieures et de l'aide publique au développement (APD), pour la sécurité alimentaire et la sécurité en matière de nutrition, la protection sociale, le développement agricole et un meilleur fonctionnement des marchés alimentaires.

Toujours selon les estimations du cadre commun d'action, environ un tiers des ressources serait nécessaire pour l'aide alimentaire immédiate et l'aide budgétaire et le soutien de la balance des paiements à court terme, le reste servant à financer des investissements dans les infrastructures rurales, l'éducation, l'eau potable et la recherche agricole. Les montants les plus élevés devraient être investis en Asie du Sud, suivie de l'Amérique latine, même si en valeur par habitant, c'est en Afrique que l'effort d'investissement devrait être le plus important.

11. À tous ces égards, la coopération Sud-Sud peut jouer un rôle central pour favoriser la transition vers des pratiques agricoles plus productives et plus viables.

III. Les problèmes d'un développement agricole durable dans les pays en développement

A. Contraintes pesant sur la croissance de la productivité

12. On a souvent associé une pauvreté élevée et une prédominance de l'emploi agricole. En outre, le rétrécissement du secteur agricole à mesure que le revenu par habitant augmente – du point de vue de sa part dans l'emploi et de sa contribution à la production totale – est un fait établi du développement économique. La question de savoir comment gérer au mieux cette contraction, de façon à soutenir la production dans d'autres secteurs de l'économie sans remettre en cause la sécurité alimentaire, est une question qui fait partie depuis longtemps du débat sur les politiques de développement, et qui demeure controversée.

13. La difficulté tient en partie à la multiplicité des acteurs et des fonctions existant au sein du secteur agricole. Les exploitations vont de la petite unité d'agriculture de subsistance à des unités de production à grande échelle, fortement capitalisées et souvent tournées vers l'exportation. Le secteur constitue, en outre, une source possible d'intrants pour d'autres secteurs potentiellement plus dynamiques, généralement situés dans les zones de développement économique urbaines, tout en étant censé garantir la sécurité alimentaire de la plus grande partie de la population qui continue de vivre et de travailler dans les campagnes. Les avis quant à la façon de gérer ces exigences contradictoires divergent, en partie, sur la question de savoir si l'agriculture doit être considérée comme un élément

dynamique ou passif du processus de croissance. Comme le montrent toutefois les expériences menées avec succès par un certain nombre de pays en développement, la meilleure réponse à cette question est apportée par les pays qui se sont donné les moyens d'améliorer la productivité de toutes les unités de production agricole quelle que soit leur échelle, notamment en augmentant l'utilisation des machines et des savoir-faire techniques, en améliorant la gestion des sols et de l'eau, et en introduisant des pratiques agricoles durables.

14. Une productivité plus élevée doit permettre des prix plus bas, aider les agriculteurs à gagner convenablement leur vie, y compris les petits exploitants, augmenter l'offre de main-d'œuvre pour de nouveaux secteurs dynamiques, et améliorer en général le niveau des populations urbaines et le niveau de l'épargne intérieure. En même temps, un secteur agricole plus productif doit ouvrir de nouvelles possibilités d'exportation, contribuer à un meilleur positionnement stratégique sur les marchés mondiaux et assurer des sources de rentrées de devises plus prévisibles.

15. C'est pourtant une expérience tout autre que connaissent les pays les moins avancés (PMA) depuis trente ans. Les études montrent par exemple que les rendements céréaliers des PMA atteignent environ la moitié de ceux d'autres pays en développement, et que les rendements de certaines autres cultures vivrières de base comme les oléagineux ou les légumes se situent à moins de la moitié de ceux d'autres pays en développement². Même lorsque les rendements ont augmenté pour certaines cultures d'exportation, le rendement des terres est resté bas et la croissance démographique a toujours dépassé la croissance de la production agricole, tandis que la malnutrition reste une menace permanente.

16. Ce recul persistant de la productivité s'explique principalement par le manque d'investissements dans le développement rural et le manque d'accès aux techniques et savoir-faire qui permettraient d'améliorer les rendements agricoles. En 2008, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a estimé qu'en portant la productivité moyenne de la région Asie-Pacifique au niveau de celle de la Thaïlande, 218 millions d'individus pourraient sortir de la pauvreté. La recherche agronomique, le développement agricole, l'éducation des populations rurales et les infrastructures rurales, en particulier l'électricité et les routes, constituent les principaux déterminants de la productivité du travail, et des investissements dans ces domaines auraient un impact majeur sur l'amélioration de la sécurité alimentaire.

17. La «révolution verte», fondée sur la recherche de variétés végétales à haut rendement, a été présentée comme un modèle à cet égard. Comme on l'a dit précédemment, ces types de variétés ont effectivement contribué à augmenter la production et la productivité dans certains pays, notamment en Asie, au cours des années 70. Toutefois, bon nombre de pays pauvres n'ont pas bénéficié de cette expérience, et même parmi les pays où elle a été un succès, des travaux de recherche ultérieurs de plus en plus nombreux ont pointé de sérieuses faiblesses, notamment l'impact sur les petits producteurs et l'environnement. Une réévaluation de la révolution verte est actuellement en cours et elle aura des conséquences directes sur la question de l'utilisation de la coopération Sud-Sud pour le transfert des enseignements tirés des politiques, des techniques et des savoir-faire dans le domaine agricole entre pays et régions en développement.

18. Dans le cadre de cette réévaluation, il conviendrait de prêter une attention particulière à des questions actuelles ou nouvelles comme le rôle des pratiques d'agriculture biologique dans le développement agricole durable; le potentiel de systèmes de production

² CNUCED. *Rapport 2006 sur les pays les moins avancés*. Voir aussi le chapitre III du *Rapport 2009 sur les pays les moins avancés*, sur la place centrale de l'agriculture dans la problématique du développement des PMA.

agricole novateurs qui créent de la valeur dans la chaîne d'approvisionnement, par exemple la production de biocombustibles et de bioénergie à partir de cultures autres que vivrières; et l'incidence des changements climatiques et des problèmes liés à l'adaptation à ces changements. Il conviendrait aussi de s'assurer de la participation active d'un large éventail d'intervenants et d'adopter une perspective beaucoup plus intégrée qui relie le développement agricole aux secteurs financier, commercial et énergétique.

B. Erreurs de politique

19. L'idée que des investissements et des services d'appui importants de la part du secteur public sont déterminants pour augmenter la productivité est contestée depuis longtemps par ceux qui soutiennent que les agriculteurs sont justement restés pauvres car ces interventions publiques ont empêché qu'il y ait un libre marché dans le domaine de l'agriculture. Depuis la crise de la dette au début des années 80, les politiques de développement agricole s'en remettent beaucoup plus aux indications fournies par les prix comme moyen d'améliorer l'utilisation efficace des ressources et d'accroître la production. En fait, la tendance au sous-investissement dans l'agriculture, et dans la production alimentaire en particulier, et le déplacement de la structure d'incitation vers la production des cultures de rapport semblent s'être accélérés au cours de cette période, dans le cadre des programmes d'ajustement structurel qui sont mis en œuvre par de nombreux pays afin d'obtenir des prêts du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale³.

20. Les politiques recommandées à l'appui des programmes d'ajustement, qui étaient aussi une condition pour obtenir de nouveaux prêts, étaient notamment les suivantes: corrections des taux de change, retrait des marchés agricoles du secteur public, abolition des offices de commercialisation, suppression des subventions alimentaires et déréglementation des marchés d'intrants et de produits agricoles. En outre, le montant de l'aide publique destinée au secteur agricole a ensuite été réduit en partant du principe que les décisions d'investissement des agriculteurs seraient financées plus efficacement si ces derniers accédaient directement au crédit sur le marché privé. C'est toutefois le contraire qui s'est produit. La réduction des investissements publics et de l'APD a freiné les investissements privés dans le secteur agricole, en particulier les infrastructures rurales, ce qui est essentiel pour un développement agricole rapide et durable. Suite à ces changements, nombre d'agriculteurs ont souffert non seulement d'une croissance plus faible et de prix plus instables à la production, mais aussi d'une augmentation des prix des intrants des cultures vivrières et de la suppression des subventions aux engrais.

21. De précédents rapports de la CNUCED ont appelé l'attention sur le risque qu'il y avait à libéraliser et à déréglementer rapidement sans les investissements et l'appui institutionnel nécessaires pour améliorer l'efficacité productive et offrir d'autres possibilités d'emploi à la population rurale. De fait, au cours des années 90, la production agricole a fortement chuté dans les pays en développement à revenu faible et intermédiaire, bien souvent en dessous du taux d'accroissement de la population. Cette tendance a continué par la suite dans les PMA, en particulier ceux d'Afrique subsaharienne, ouvrant la voie à la crise alimentaire récente (encadré 2).

³ Mittal A (2008). Food price crisis: rethinking food security policies. G-24 discussion paper no. 56.

Encadré 2

Le microcosme africain

C'est l'Afrique subsaharienne qui a le plus souffert de la crise alimentaire actuelle, en raison d'infrastructures sociales et physiques médiocres qui entravent sa capacité à assimiler les techniques nouvelles qu'apporterait une éventuelle révolution verte. Les études de la CNUCED ont mis en évidence un échec persistant, dans une grande partie de la région, à développer une économie rurale viable qui soit en adéquation avec la dynamique et les besoins d'un développement plus général. En outre, les programmes d'ajustement élaborés dans les années 80 en réponse à l'aggravation de la crise de la dette, souvent présentés comme nécessaires pour corriger les tendances défavorables au secteur rural, ont été singulièrement inefficaces à stimuler la reprise du secteur.

En 2003, les gouvernements africains se sont engagés à porter la part des dépenses qu'ils consacrent à l'agriculture à 10 % d'ici à 2008, afin d'appuyer le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (objectif de la Déclaration de Maputo). Au lieu de cela, ces dépenses ont diminué de façon spectaculaire au cours des dernières décennies, et l'objectif est loin d'être atteint.

22. Le recours exclusif au secteur privé pour le crédit agricole et la commercialisation des produits agricoles, en particulier dans les pays où ce secteur était encore faible, a donné des résultats inégaux et imprévisibles. Ainsi, une fois que les subventions implicites aux exploitants modestes des régions éloignées ont été éliminées par le marché, nombre d'agriculteurs ont vu leur situation empirer. Les services d'entretien et de développement des réseaux routiers, des systèmes d'irrigation et d'autres services publics connexes (comme les services de vulgarisation agricole et de recherche et de diffusion techniques), qui avaient été développés auparavant par les offices de commercialisation de nombreux pays en développement, ont été réduits au lendemain des réformes. La libéralisation financière et les politiques d'austérité monétaire ont eu pour effet, en général, un tarissement du crédit rural et un sous-financement chronique des services d'appui.

23. Ces échecs dans les politiques ont affaibli le secteur agricole de nombre de pays en développement, et rendu ce secteur moins résistant aux aléas du marché et aux crises majeures. En effet, nombre d'entre eux connaissent un cercle vicieux caractérisé par des investissements faibles, une croissance de la productivité lente ou en recul, des revenus faibles, des marchés restreints et de graves difficultés de change.

C. Un système international peu favorable

24. Il est généralement admis que le système de protection de l'agriculture en place dans les pays développés a été préjudiciable au développement agricole de nombreux pays en développement. Les droits de douane élevés, la progressivité des droits et les subventions sont autant de facteurs qui ont conduit à une division internationale du travail largement faussée dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche. En outre, le système commercial est devenu vulnérable au fonctionnement de plus en plus instable du système financier international – comme en témoignent les mouvements de prix désordonnés que les produits agricoles ont enregistrés en 2008 – ce qui est à l'opposé du souhait originel des architectes du système multilatéral après la Deuxième Guerre mondiale, et compromet les perspectives des pays en développement.

25. La suppression de ces pratiques qui faussent les échanges fait partie du cycle actuel de négociations commerciales multilatérales, lancé à Doha. Néanmoins, l'effet que pourrait avoir sur la sécurité alimentaire tout accord multilatéral visant à libéraliser davantage le

commerce des produits agricoles est loin d'être certain à court et à moyen terme, dans la mesure où la hausse des prix qui en résulterait probablement sur le marché mondial aurait des conséquences néfastes pour les pays importateurs nets de produits alimentaires, et où l'échelle de production réduite de bon nombre de pays en développement limite leurs possibilités d'être compétitifs sur les marchés mondiaux. Dans ces deux domaines, une augmentation très significative de l'aide, des compensations financières et de l'appui au développement seront nécessaires pour faire en sorte que les gains soient largement répartis.

26. En fait, les donateurs ont négligé l'agriculture au cours des dernières décennies. La part de l'APD totale consacrée à l'agriculture a diminué de 13 % au début des années 80 à moins de 3 % en 2005 et en 2006. En outre, l'APD allouée à d'autres activités productives et aux infrastructures économiques, ce qui peut avoir des effets induits positifs pour l'agriculture, a souffert elle aussi d'une baisse sensible du soutien international au cours de la même période.

IV. La coopération Sud-Sud pour le développement de l'agriculture durable

A. La justification de la coopération Sud-Sud dans l'agriculture

27. Comme la CNUCED l'a souligné à sa réunion d'experts de février 2009 sur la coopération Sud-Sud, la coopération économique dans les domaines du financement, du commerce, de l'investissement et des techniques entre pays en développement peut offrir des moyens très importants de remédier aux éléments discriminatoires et aux lacunes du système économique international, notamment en renforçant encore l'efficacité de la coopération Nord-Sud traditionnelle. Cela est très certainement valable en ce qui concerne le développement agricole durable.

28. La coopération Sud-Sud est considérée comme souhaitable tant en raison du sentiment de compréhension mutuelle qui incite fortement à des partenariats plus ouverts entre les pays participants, qu'en raison de situations socioéconomiques plus proches qui peuvent faciliter les échanges d'expérience. Mais il existe aussi des difficultés inhérentes à la coopération Sud-Sud, notamment le manque de financements et de capacités institutionnelles, les différences de situation régionale, et la vulnérabilité aux chocs économiques et politiques. Le manque de continuité est en effet un risque permanent dans les partenariats qui résultent de la coopération Sud-Sud. C'est pourquoi la coopération triangulaire pourrait jouer un rôle essentiel, en apportant les fonds, le savoir-faire et l'expérience nécessaires à la consolidation de la coopération Sud-Sud.

29. Cela vaut particulièrement pour l'agriculture, où la coopération Sud-Sud offre de réelles perspectives de transfert de l'expérience acquise concernant les politiques et les savoir-faire nécessaires à une hausse de la productivité agricole dans les pays en développement; elle permet également d'envisager des perspectives d'investissement et de commercialisation plus équitables pour les producteurs agricoles que ce qui existe actuellement. Les chances que cette coopération puisse aboutir à une révolution verte réussie et durable, notamment en Afrique, sont bien réelles. À cet égard, une justification importante de la coopération Sud-Sud réside dans la similitude des sols et des conditions climatiques et écologiques de certains groupes de pays en développement. Lorsque des pays ont développé avec succès des techniques agricoles spécialement adaptées aux petits agriculteurs, et ont élaboré et appliqué les politiques qu'il faut pour contribuer à accroître les investissements dans le secteur rural, des mécanismes doivent être conçus pour mettre en commun ces expériences avec d'autres pays en développement. En même temps, la

coopération Sud-Sud dans le domaine de l'agriculture peut aider à promouvoir une diversité d'expériences qui constitue peut-être l'ingrédient le plus important pour parvenir à une agriculture durable, en particulier dans les situations où la petite agriculture prédomine. La coopération Sud-Sud peut aussi aider à déjouer la prédominance des pratiques commerciales et des technologies du Nord sur les marchés, qui a eu tendance à perpétuer des relations commerciales inégales dans les secteurs d'exportation.

B. Nouvelles tendances de la coopération Sud-Sud

30. Un certain nombre de pays en développement commencent à s'affirmer comme des partenaires actifs des programmes de coopération technique et économique en faveur des régions en développement, en particulier de l'Afrique. La liste de ces pays est longue, mais nous citerons tout de même la Chine, l'Inde, le Brésil, la Malaisie, la Turquie, Cuba, l'Indonésie, l'Égypte, l'Afrique du Sud et un certain nombre de pays du Moyen-Orient.

31. La Chine, par exemple, devient rapidement un investisseur majeur en Afrique ainsi qu'un important fournisseur de produits manufacturés et un gros importateur de matières premières et de produits agricoles. Elle a ouvert des débouchés aux agriculteurs africains. En 2000, la Chine a décidé de renforcer cette coopération en créant le Forum de coopération sino-africaine qui se réunit tous les trois ans. Dans le cadre de cette initiative, elle a sensiblement accru son budget de coopération pour le développement ces dernières années, notamment au profit de l'agriculture. Depuis des décennies, le pays apporte son soutien au développement agricole de l'Afrique, et il devrait annoncer l'intensification de ses efforts à la quatrième Conférence ministérielle du Forum de coopération sino-africaine en novembre 2009, qui aura pour thème principal l'agriculture et la sécurité alimentaire⁴. La Chine apporte déjà son concours à la création de 14 centres de recherche agricole dans plusieurs pays d'Afrique. Une centaine d'agronomes travaillent sur le terrain aux côtés de techniciens africains pour améliorer la sécurité alimentaire du continent et, si possible, générer des excédents exportables (encadré 3).

Encadré 3

Coopération agricole entre la Chine et l'Afrique

L'agriculture est un secteur prioritaire de la coopération économique et technique sino-africaine qui concerne plus de 40 pays et 200 projets de coopération. La Chine a envoyé 10 000 techniciens agricoles en Afrique pour former des agriculteurs locaux et leur apporter un appui technique. L'accent porte principalement sur la gestion des terres, les techniques d'élevage, la sécurité alimentaire, les machines agricoles et la transformation des produits agricoles et des produits dérivés. Ces dernières années, la Chine a renforcé sa coopération dans le domaine de la technologie agricole, organisant des cours de formation pratique, réalisant des projets expérimentaux et des projets pilotes, et accélérant l'élaboration du programme de coopération agricole sino-africaine. Le sommet du Forum de coopération sino-africaine, organisé en 2006 à Beijing, a donné un nouvel élan à ces activités.

S'agissant de l'agriculture, le Plan d'action 2007-2009 du Forum de coopération sino-africaine avait pour objectif de renforcer les échanges et la coopération en ce qui concerne l'exploitation agricole, l'élevage, l'irrigation, les pêcheries, les machines agricoles, la transformation des produits agricoles, les mesures sanitaires et phytosanitaires,

⁴ Le Forum de coopération sino-africaine a été créé en 2000 à Beijing. À la troisième réunion du Forum (Beijing, 2006), la Chine a annoncé le doublement de son aide en faveur de l'Afrique à l'horizon 2009.

l'innocuité des produits alimentaires et la lutte contre les épidémies, et d'explorer des formes et des modalités de coopération nouvelles. Le plan prévoyait aussi l'envoi en Afrique de 100 agronomes spécialisés et la création de 10 centres d'enseignement pilotes. De plus, il a été décidé de prendre des mesures pour encourager les entreprises chinoises à augmenter leurs investissements dans le secteur agricole africain, en mettant l'accent sur le développement des infrastructures, la production de machines agricoles et la transformation des produits agricoles sur le continent.

La Chine participe aussi à des projets de coopération triangulaire, en Afrique notamment, avec la FAO à laquelle elle a confié un fonds fiduciaire de 30 millions de dollars pour aider les pays en développement à accroître leur productivité agricole et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Elle participe, en partenariat avec le Brésil, au programme sino-brésilien de satellites d'exploration des ressources terrestres qui permet aux gouvernements et aux organisations d'Afrique d'accéder plus facilement aux images satellite et, ainsi, d'avoir des informations plus précises sur les catastrophes naturelles, les sécheresses, la désertification, le déboisement, les menaces pesant sur la production agricole et sur la santé publique.

Un fonds de développement sino-africain a été mis en place en 2007. Ses réserves devraient atteindre 5 milliards de dollars qui seront consacrés au financement de projets d'infrastructure, y compris dans le secteur agricole. La Chine est aussi un partenaire commercial important pour l'agriculture africaine. En 2006, elle s'est engagée à ouvrir plus largement ses marchés aux produits en provenance d'Afrique, augmentant de 190 à plus de 440 le nombre de produits exportables en franchise de droits par les PMA africains. La coopération a aussi été renforcée en matière douanière et fiscale et en matière d'inspection et de contrôle sanitaire.

Source: Forum de coopération sino-africaine. Plan d'action de Beijing 2007-2009.

32. Dans le cadre du Forum Inde-Afrique lancé lors d'un premier sommet en avril 2008, l'Inde entend, elle aussi, renforcer sa coopération, notamment grâce au transfert de technologies agricoles qui répondent aux besoins des petits agriculteurs d'Afrique. Ce sommet a ouvert la voie à une coopération plus étroite entre l'Afrique et l'Inde qui est un autre chef de file des technologies adaptées aux zones tropicales, non seulement des technologies de pointe, mais surtout des technologies peu avancées qui sont tout aussi importantes pour les agriculteurs (encadré 3). L'Inde est aussi un acteur important des Initiatives interrégionales en faveur de l'Afrique – initiative conjointe de la Commission trilatérale Inde, Brésil, Afrique du Sud (IBAS) – qui ont donné naissance, en 2003, au Dispositif IBAS pour l'atténuation de la pauvreté et la lutte contre la faim en Afrique. L'Afrique du Sud, elle-même à l'avant-garde de la technologie agricole sur le continent, joue un rôle prépondérant dans le transfert de ces technologies vers les autres pays du continent.

Encadré 4

Sommet 2008 du Forum Inde-Afrique: cadre de coopération agricole

La coopération portera sur les domaines ci-après:

- a) Renforcement des capacités et échange d'expériences en matière d'analyse des politiques et de planification agricoles;
- b) Coopération dans le domaine de la gestion des ressources en eau et des pratiques d'irrigation, du développement des infrastructures agricoles, du transfert des technologies agricoles appliquées et du transfert de compétences;

- c) Coopération à la lutte contre les maladies phytosanitaires;
- d) Renforcement des capacités des petits producteurs agricoles africains qui doivent être formés au respect des normes de qualité des produits et de sécurité des consommateurs, notamment à travers les activités de vulgarisation et les politiques de crédit agricole;
- e) Échange d'expériences et d'informations sur les technologies appropriées de stockage et de transformation et promotion conjointe des technologies africaines et indiennes qui pourraient être mises en œuvre pour diversifier la production alimentaire et agricole et lui ajouter de la valeur;
- f) Échange de compétences et d'informations entre les offices de commercialisation des produits de base en Afrique et en Inde en vue de tirer profit des expériences faites par les uns et les autres dans le domaine de la mécanisation agricole, des technologies après récolte, de l'agriculture biologique, des politiques et des cadres réglementaires et de la création de conseils de bourses de produits de base transfrontaliers;
- g) Accroissement des débouchés pour les produits agricoles africains à valeur ajoutée;
- h) Coopération dans le domaine de la gestion du bétail, des techniques d'élevage, de la transformation de la viande, du développement de l'industrie laitière, des pêcheries et de l'aquaculture, notamment à travers le transfert de technologies appliquées;
- i) Établissement de liens entre le développement agricole et le développement industriel en vue de soutenir l'agro-industrie et de contribuer à son développement;
- j) Renforcement de la coopération entre les centres de formation agricole et les instituts de recherche.

Source: Union africaine, 2008.

33. S'agissant de l'Amérique latine, le Brésil participe activement à la coopération Sud-Sud en faveur du développement agricole, aussi bien dans la région qu'avec d'autres régions en développement, en particulier l'Afrique. Au début, le Brésil a apporté son soutien à des projets africains situés dans les pays lusophones, tels l'Angola, le Mozambique, la Guinée-Bissau et le Cap-Vert. Mais l'installation d'une antenne de l'Embrapa au Ghana marque une nouvelle étape (encadré 5). Récemment, des accords de coopération technique ont été conclus avec d'autres pays africains, dont le Ghana, le Bénin, la République démocratique du Congo, la Guinée, le Kenya et l'Éthiopie, et des projets communs ont démarré.

Encadré 5

Coopération Sud-Sud dans le domaine de la recherche publique: l'exemple de l'Embrapa

L'Embrapa est un organisme brésilien de formation et de recherche agronomiques créé en 1973, qui a été un élément moteur du développement agricole aux niveaux national, régional et international. L'Embrapa compte plus de 40 centres de recherche répartis dans les différents systèmes agroécologiques du pays et cinq antennes à l'étranger (1 aux États-Unis, 2 en Europe, 1 en République bolivarienne du Venezuela et 1 en Afrique). Chacun des centres brésiliens s'intéresse à quelques produits de base ou à un domaine de recherche technologique définis afin d'éviter le chevauchement des activités. Les domaines de recherche de l'Embrapa sont variés (techniques de production agricole et développement rural, environnement et biodiversité, services de vulgarisation, formation de techniciens

agricoles et d'agriculteurs, bioénergie, biotechnologie, secteur agroalimentaire et facteurs socioéconomiques).

À la fin des années 90, l'Embrapa a ouvert des bureaux à l'étranger. Le premier bureau extérieur (appelé Labex) a été créé aux États-Unis en 1998. Le deuxième est installé à Montpellier (France), dans le cadre du projet Agropolis qui, à l'instar du centre de Wageningen aux Pays-Bas avec lequel l'Embrapa a aussi récemment créé un partenariat, est un centre de référence pour la recherche sur l'agriculture tropicale en Europe. L'Embrapa est le seul centre de recherche sur l'agriculture tropicale d'un pays en développement présent sur le territoire de l'Union européenne. Un troisième bureau a été inauguré à Accra (Ghana) en 2006, ouvrant la voie à la coopération internationale entre l'agriculture brésilienne et le monde en développement. Un quatrième bureau a été ouvert en 2008 en République bolivarienne du Venezuela. La création d'un bureau en Asie et d'un autre en Amérique centrale est à l'étude.

L'Embrapa Afrique s'intègre dans une vaste stratégie mise en place par le Gouvernement brésilien pour renforcer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans le secteur agricole. Le partenariat vise non seulement à transmettre et à tester en milieu réel les connaissances acquises par le Brésil au cours des quarante dernières années dans le domaine des technologies tropicales, mais aussi à tirer parti des expériences intéressantes réalisées dans d'autres pays en développement, consolidant ainsi le partenariat mondial en faveur de l'agriculture et du développement rural. À l'origine, la plupart des projets africains se concentraient dans les pays lusophones du continent (Angola, Mozambique, Guinée-Bissau et Cap-Vert). Par la suite, des accords de coopération technique ont été conclus avec d'autres pays, dont le Ghana, le Bénin, la République démocratique du Congo, la Guinée, le Kenya et l'Éthiopie. Le Brésil travaille à l'établissement d'un partenariat de grande ampleur qui associe tous les membres de l'Union africaine à des projets de transfert de technologie et de renforcement des capacités agricoles.

34. Les pays arabes et les fonds arabes sont, eux aussi, engagés dans la coopération Sud-Sud, surtout dans le domaine de l'irrigation et de la gestion de l'eau où ils ont acquis des connaissances et des compétences techniques. Ces pays ont commencé à accroître sensiblement leur aide pour le développement agricole de l'Afrique. C'est ainsi que l'Égypte, forte de sa longue expérience de l'agriculture irriguée, a conclu un accord de coopération Sud-Sud avec la République-Unie de Tanzanie où la plupart des cultures sont des cultures pluviales et où les agriculteurs sont donc à la merci des conditions météorologiques. Les experts et les techniciens égyptiens travaillent avec les agriculteurs tanzaniens sur l'irrigation, la nutrition des plantes et la fertilité des sols, la commercialisation, les coopératives, le crédit et le financement ruraux, la production des semences, l'ingénierie agricole, et la production animale et végétale.

V. Les modalités de la coopération triangulaire

35. On parle de coopération triangulaire lorsque la coopération Sud-Sud est appuyée par des partenariats avec des donateurs du Nord qui apportent une aide financière et/ou technique (encadré 6). Considérée comme la coopération de «troisième génération», elle est pour beaucoup pleine de promesses et riche d'un fort potentiel encore largement inexploité. Le Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA) de la FAO et le Programme de l'Agence japonaise de coopération internationale sur la recherche sont des exemples de coopération triangulaire.

Encadré 6

Coopération triangulaire: au-delà du financement

Compte tenu de la raréfaction des ressources, la coopération triangulaire est considérée par de nombreux donateurs traditionnels comme un mécanisme de financement novateur. Toutefois, ils sont peu nombreux à avoir pris des engagements financiers, et il est difficile de savoir exactement quels montants ont déjà été déboursés. Beaucoup de donateurs ne voient pas leur participation seulement en termes financiers; ils la voient aussi comme un moyen de faire profiter les pays bénéficiaires de leurs compétences techniques et de leur aide dans le domaine du développement des capacités. Au-delà du financement, les plans de coopération triangulaire ont deux contributions importantes à faire à la coopération Sud-Sud.

Pour les membres du Comité d'aide au développement (CAD), la coopération triangulaire pose plusieurs problèmes, dont la mise en place de mécanismes permettant d'établir les règles applicables aux pays participants et de définir leurs contributions et la mise en place de procédures de planification commune, tout cela sans engendrer des frais administratifs et institutionnels trop élevés. De plus, le caractère triangulaire de cette nouvelle forme de coopération augmentera les pressions qui s'exercent sur les pays du Sud pour qu'ils respectent les principes relatifs à l'efficacité de l'aide énoncés dans la Déclaration de Paris et le Programme d'action d'Accra, dans la mesure où il s'agit d'engager des ressources provenant des membres du CAD. Par ailleurs, et conformément au mandat du Programme d'action d'Accra, les activités de planification, de mise en œuvre et d'évaluation conjointes préconisées par les donateurs peuvent servir à renforcer les capacités institutionnelles des partenaires du Sud au sein du projet de coopération triangulaire.

Source: Sanín Betancourt M. C. et Schultz N. S. (2009).

36. Le PSSA facilite le transfert des techniques qui sont utilisées avec succès dans un pays vers d'autres pays. Il s'agit essentiellement d'emprunter à divers projets leurs composants les plus performants et de les intégrer dans un plan adapté aux besoins du pays bénéficiaire. Plus d'une centaine de pays participent aujourd'hui au système PSSA, et plus de la moitié d'entre eux ont commencé à appliquer leur plan national (encadré 7).

37. Le Japon s'est associé au Brésil pour transférer des technologies agricoles vers d'autres pays en développement, y compris en Afrique. Le projet «Nouveau riz pour l'Afrique» (NERICA) est né de la coopération de plusieurs pays et centres de recherche africains, soutenus par un certain nombre de donateurs (dont le Japon, la FAO et la Banque africaine de développement). Les travaux, qui ont abouti à la sélection d'une nouvelle variété de riz à haut rendement, résistant à la sécheresse et adaptée à l'Afrique, illustrent les possibilités offertes par la coopération triangulaire. Les États-Unis et le système des Nations Unies sont d'autres partenaires importants de la coopération Sud-Sud pour le développement agricole de l'Afrique. Les mécanismes interrégionaux de financement des projets de développement agricole, tel le fonds IBAS mentionné plus haut, ont beaucoup contribué au renforcement de la coopération Sud-Sud.

Encadré 7

Appui de la FAO à la coopération Sud-Sud

La FAO met en place des accords spéciaux de coopération Sud-Sud qui permettent à des techniciens et à des experts de pays émergents de travailler directement avec des agriculteurs des pays bénéficiaires, à qui ils transmettent leurs connaissances et leurs compétences. À la fin du premier semestre 2007, 39 accords avaient été signés – le plus

récent entre le Gabon et la Chine (janvier 2007). Plus de 1 400 experts et techniciens étaient intervenus sur le terrain dans le cadre de projets du PSSA, de programmes nationaux de sécurité alimentaire (PNSA) et de programmes régionaux de sécurité alimentaire (PRSA). La FAO est déterminée à faire de la coopération Sud-Sud une composante clef des activités qu'elle mène au titre du PSSA. En 2006, elle a conclu avec le Gouvernement chinois une alliance stratégique qui prévoit le déploiement de 3 000 experts et techniciens supplémentaires auprès des programmes nationaux et régionaux de sécurité alimentaire. Un accord avec la Chine a été signé en mai 2006.

À la mi-2007, les discussions engagées avec le Gouvernement indien sur des accords similaires étaient en très bonne voie. Le niveau de compétence fourni renforcera le rôle et l'impact de la coopération Sud-Sud apportée dans le cadre des PNSA et des PRSA, en termes de nombre d'experts, de techniciens et de domaines techniques proposés, et devrait entraîner rapidement une amélioration des conditions de vie des petits producteurs ruraux.

38. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans le secteur agricole créent une situation avantageuse pour tous. Les interactions entre pays dotés de systèmes agroécologiques semblables, dont l'effet est amplifié par l'intervention d'un grand nombre de partenaires, permettent d'améliorer la coordination et l'échange d'expériences, d'écartier les techniques qui se sont révélées inefficaces dans d'autres pays, et profitent à toutes les parties prenantes – agriculteurs, communautés rurales et économie des pays bénéficiaires et des pays donateurs. Ces derniers ont en effet aussi à y gagner, non seulement à cause des avantages directs résultant des projets mais aussi à cause des enseignements découlant de ces nouveaux modes de coopération, qui leur permettent de redéfinir la forme que l'aide prendra demain, en la rendant plus efficace et en veillant à ce que les efforts engagés soient plus payants.

VI. Perspectives du commerce et de l'investissement Sud-Sud dans le secteur agricole

A. Quête de produits dynamiques

39. Durant les dix dernières années, dans beaucoup de pays en développement, la demande de produits alimentaires a progressé à un rythme sans précédent, sous l'effet de l'accroissement de la population, de la forte augmentation du revenu disponible ou des deux phénomènes conjugués. En raison de cette forte demande, le commerce de produits agricoles, et en particulier de produits alimentaires, a été l'un des secteurs de croissance les plus dynamiques du commerce Sud-Sud. Cela s'est vérifié tout particulièrement en Afrique. Mais l'augmentation des exportations alimentaires a été particulièrement soutenue dans les échanges avec les pays voisins et concernent, le plus souvent, des produits très différents des cultures commerciales traditionnellement exportées vers les pays développés. Elles comportent des produits à base de viande, des produits de la pêche et des légumes, ce qui laisse penser que les installations commerciales se sont quelque peu améliorées (par exemple conteneurs, entrepôts et transports réfrigérés).

40. Les accords d'intégration régionale et sous-régionale ont contribué à la multiplication et au renforcement de ces échanges qui pourraient être plus importants encore si l'on facilitait le développement des marchés régionaux en réduisant/supprimant les obstacles tarifaires et non tarifaires. Dans ce contexte, l'harmonisation ou la reconnaissance mutuelle des normes, la transparence des règles et des procédures du secteur et du commerce agricoles, et l'accès facile aux informations concernant les marchés sont de

la plus haute importance. Il faut aussi absolument développer les infrastructures logistiques régionales, notamment les routes, les chemins de fer, le fret aérien et maritime, ainsi que les mécanismes institutionnels (laboratoires d'essai, instituts de recherche et de formation universitaires, organismes de certification et organismes d'homologation).

41. La principale question qui se pose est celle de savoir quelles mesures peuvent permettre aux pays en développement, en particulier aux pays économiquement faibles, de tirer le meilleur parti des perspectives de croissance stable et durable qui s'ouvrent à eux dans le domaine du commerce des produits agricoles. Des mesures pourraient être formulées dans les domaines ci-après:

Accès aux marchés et conditions d'entrée:

a) S'agissant de l'accès aux marchés et des conditions d'entrée (obstacles tarifaires et non tarifaires), quelles sont les différences entre les différentes catégories de produits agricoles: cultures essentielles; fruits/légumes et viande/poisson/produits laitiers; huiles et matières grasses; et cultures commerciales (thé, café, cacao)? Comment les accords commerciaux régionaux peuvent-ils améliorer la situation?

b) Le volume de produits agricoles transformés échangés est plus important dans le commerce Sud-Sud que dans le commerce Sud-Nord. Pour quelles raisons? Comment les pays en développement peuvent-ils tirer avantage de leurs capacités productives dans le secteur de la transformation et de la commercialisation des aliments et la renforcer?

c) Le commerce Sud-Sud de produits alimentaires peut-il aider les pays en développement à, ensemble, améliorer les normes de qualité de leurs produits (innocuité des aliments), par exemple à travers la reconnaissance mutuelle des normes et des règles et l'échange de connaissances et de compétences spécialisées entre partenaires commerciaux?

Financement et facilitation du commerce:

a) Existe-t-il des mécanismes adéquats de financement des exportations alimentaires et agricoles? Les politiques et les institutions de financement du commerce Sud-Sud sont encore embryonnaires. Comment la situation peut-elle être améliorée? Quelles mesures prendre au niveau des services pour améliorer la production et le commerce agricoles dans le cadre régional et sous-régional?

b) Quels sont les secteurs de la logistique commerciale qui ont le plus besoin d'aide, sachant que cela peut varier sensiblement selon le type de produit agricole considéré?

c) Comment répondre à ces besoins en termes d'investissements publics et privés, dans le cadre de la coopération triangulaire notamment?

B. Rôle des réseaux régionaux de production

42. Malgré la domination exercée par les grandes sociétés transnationales (STN) du Nord sur tous les maillons de la chaîne de production des produits agroalimentaires essentiels, la récente apparition de grandes entreprises alimentaires dans des pays en développement tels que la Chine, le Brésil et l'Inde, a donné aux responsables politiques de ces pays plus de pouvoir de décision dans la structuration de leur production alimentaire, et en particulier dans l'évolution vers des produits et des activités de transformation à plus forte valeur ajoutée. Certaines de ces entreprises ont désormais une dimension véritablement internationale, offrant à d'autres pays en développement plus de choix et une meilleure marge de négociation sur des questions comme les prix, l'élaboration de normes, le transfert de technologie, etc. Toutefois, à la suite des hausses des prix des produits

alimentaires en 2007 et 2008, les critiques vis-à-vis du rôle dominant des entreprises mondiales se sont durcies et on a assisté à une sérieuse réorientation des politiques. Les investissements réalisés dans des projets agricoles de grande envergure en Asie, en Afrique et en Amérique latine par de grandes STN, y compris de pays émergents, pour exporter les produits vers leur marché intérieur, préfigurent une nouvelle approche de la sécurité alimentaire qui pourrait à terme remettre en question l'hégémonie des entreprises mondiales. Une telle approche n'est toutefois pas sans risques, et l'hostilité suscitée en Afrique par ce type d'investissement doit servir de mise en garde.

43. Ces grands producteurs sont peut-être bien placés aussi pour développer des réseaux régionaux solides. Les chaînes de valeur régionales peuvent élargir les marchés en incitant les investisseurs privés à réaliser des investissements à long terme dans le secteur de la transformation des produits agricoles et dans l'agro-industrie. Elles créent aussi un contexte favorable à une mobilisation concertée des gouvernements contre les problèmes institutionnels et autres qui freinent l'investissement et le commerce régional dans le secteur des produits de base. Des chaînes de valeur intégrées au niveau régional pourraient également contribuer à l'élargissement des marchés – intrants et produits –, y compris pour les petits agriculteurs qui sont souvent désavantagés dans leur accès à ces marchés. Grâce à ce type d'intégration, il serait possible de profiter des économies d'échelle et d'avoir un meilleur accès aux nouvelles technologies et aux services correspondants.

44. La mise en place de chaînes de valeur régionales pourrait être un moyen d'améliorer les produits et les procédés. Avec l'élargissement des marchés, il faudra offrir des produits de base améliorés ou différenciés à plus forte valeur. Des accords verticaux structurés et fiables entre producteurs agricoles et détaillants tout au long de la chaîne de valeur permettraient de recourir davantage aux contrats à terme qu'au marché du disponible. Les prix seraient plus stables aussi bien pour les fournisseurs que pour les consommateurs. Grâce aux centrales régionales d'achat, les entreprises pourraient réaliser un certain nombre d'économies, notamment en ce qui concerne les coûts de coordination, la gestion des stocks, la logistique et les coûts de transaction.

45. La position dominante de certaines entreprises dans les chaînes d'approvisionnement peut certes menacer les petits producteurs dans leur survie, mais les chaînes d'approvisionnement ont la possibilité d'assimiler davantage de ces petits producteurs dans les activités d'aval comme la transformation et la commercialisation. La concurrence au sein de la chaîne pourrait en outre se solder par de meilleurs revenus pour les petits agriculteurs et une production de meilleure qualité. Les améliorations technologiques abaissant les coûts de transformation et de livraison, une modernisation des procédés pourrait rendre plus compétitifs les prix des produits de base.

46. Toutefois, pour que les petits agriculteurs puissent s'intégrer dans les chaînes de valeur, il faudra sans doute qu'une coordination se mette en place au niveau régional pour améliorer la qualité et l'innocuité des produits, harmoniser les normes et assurer une circulation adéquate de l'information à destination des participants potentiels à la chaîne.

47. À cet égard, le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP) est particulièrement indiqué. En effet, établi (en 2003) dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), il est mis en œuvre par l'intermédiaire de l'Union africaine et s'appuie sur les structures des communautés économiques régionales pour créer un marché commun alimentaire africain pour les produits de base stratégiques. Le CAADP pourrait à terme faciliter l'apparition d'agro-industries transnationales tout au long des chaînes de valeur horizontales et verticales de plusieurs produits de base stratégiques.

VII. Perspectives

48. Depuis la crise alimentaire mondiale survenue en 2008, l'agriculture est au tout premier rang des préoccupations liées au développement et fait aussi la une des journaux à cause de l'empressement de grandes STN et de riches fonds souverains à acquérir des terres dans les pays en développement pour y produire des denrées alimentaires. La plupart des observateurs parlent de l'échec de l'agriculture qui, dans beaucoup de pays à faible revenu, n'a pas su être un moteur de développement et de réduction de la pauvreté. Mais les expériences faites par les pays en développement n'ont pas toutes échoué. Comme on l'a vu, les succès sont nombreux et l'agriculture a souvent contribué à une croissance économique viable, à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire.

49. L'un des enseignements à tirer de la récente crise alimentaire mondiale, c'est qu'aucun pays, si petit et ouvert soit-il, ne peut se permettre de négliger sa production alimentaire, et que tous doivent produire une part des aliments consommés sur le marché intérieur s'ils veulent éviter d'être pris dans la spirale des prix dont l'instabilité peut avoir des effets dramatiques sur la sécurité alimentaire nationale. La communauté internationale commence à s'attaquer à ces problèmes. L'ONU a créé l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire où sont représentés 22 organismes des Nations Unies; elle a pour mission de coordonner l'aide apportée aux initiatives menées au niveau des pays pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle; de mobiliser l'investissement pour les mesures d'urgence et les plans régionaux et nationaux à plus long terme en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle; d'encourager des acteurs d'horizons divers à prendre des engagements fermes et concertés sur des initiatives stratégiques en faveur d'une amélioration de la sécurité alimentaire à travers des partenariats locaux, nationaux, régionaux et mondiaux; et de suivre les initiatives prises par la communauté internationale dans le cadre de ses engagements en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et d'analyser les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du Cadre d'action globale.

50. Une réunion de haut niveau sur la sécurité alimentaire pour tous, organisée sous les auspices du Gouvernement espagnol en janvier 2009, a souscrit au document intitulé «The Madrid Process: Towards an Inclusive Global Partnership on Agriculture and Food Security», qui présentait dans ses grandes lignes une initiative prise pour renforcer l'agriculture dans le cadre de la lutte menée contre la faim aux niveaux local et mondial.

51. L'Évaluation internationale des connaissances agricoles, de la science et de la technologie au service du développement (2008), qui a également bénéficié d'un solide appui intergouvernemental, a conclu que la communauté internationale devait porter une attention urgente aux besoins et au potentiel des petites exploitations agricoles des divers écosystèmes, notamment à la lumière des changements climatiques en cours. Cela ne signifie pas pour autant que le commerce des produits agricoles n'a pas un rôle important à jouer, en particulier pour ce qui a trait aux économies d'échelle, à la formation dynamique de capital et à l'établissement de liens étroits avec l'économie locale non rurale.

52. Avec l'intensification de la coopération économique Sud-Sud, les pays en développement ont maintes occasions de profiter de l'expérience de leurs homologues plus performants en renforçant avec eux leurs relations commerciales et leurs relations dans le domaine de l'investissement et du transfert des connaissances. La réunion d'experts tombe à point nommé pour examiner de quelle manière la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire peuvent aider les pays en développement, et notamment les pays à faible revenu et les pays en déficit vivrier, à avoir une production agricole durable capable d'assurer leur sécurité alimentaire. Les participants pourront étudier comment la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire peuvent aider les pays économiquement faibles à inverser la tendance et à relancer l'investissement agricole, l'investissement dans les infrastructures rurales et dans la recherche-développement agricole.